



*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Paris, le 10 juin 2010

Monsieur François Fillon
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Premier Ministre,

Le décret que vous venez de signer, visant à décourager certains opposants à la chasse, est une honte car vous prenez ainsi le parti des armes et de la destruction face à des personnes défendant, pacifiquement, le droit de vivre dans un environnement qui ne soit pas guerrier.

Pourtant, qui sont les terroristes dans cette affaire ? Qui porte les armes et tire à tout va y compris sur des promeneurs ? Dois-je vous rappeler le nombre de victimes, chaque année dans notre pays, lors des malheureux et bien trop nombreux « accidents » de chasse ?

Ce n'est pas parce qu'une minorité de Français s'approprie l'espace public, n'hésitant pas à s'introduire dans des espaces privés pour achever leur sale besogne, que vous devez vous soumettre à ce groupe de pression et vous laisser mener par le bout du nez.

En faisant allégeance à cette minorité armée, vous vous mettez à dos une majorité... Curieuse tactique au moment où la désaffection des Français pour votre politique n'a jamais été aussi grande.

Drôle d'époque que celle où les propositions de loi visant à mettre un terme aux chasses à courre et autres chasses cruelles stagnent, alors que dans le même temps le gouvernement tente arbitrairement de bâillonner, par décret, toute forme d'opposition.

Ce décret est contraire à la liberté des Français de circuler librement et où bon leur semble sans qu'une horde de cavaliers costumés ne les en empêchent... Ce pays marche décidément sur la tête !

La chasse à courre est une pratique archaïque que nous devons dénoncer. Oui, c'est un devoir car tuer par plaisir ou par « sociabilité » démontre combien notre société est malade. **Arrêtez votre blabla sur une écologie de salon et agissez plutôt à défendre une écologie de terrain comme le font, avec courage, les opposants à la chasse !**

Monsieur le Premier Ministre, je trouve déplacé et particulièrement choquant de traiter des militants comme des terroristes alors qu'ils viennent, très justement, défendre des animaux qui ne peuvent s'opposer à la machine de guerre déployée contre eux.

Ce décret ne vous honore pas, il fait honte à la France et à votre gouvernement car vous vous rendez coupable, Monsieur le Premier Ministre, d'obstruction à la liberté de conscience et de résistance.

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr